



Collège **Droit science politique économie gestion**

FORMATION CONTINUE

2016 - 2017

Si vous répondez à un ou plusieurs de ces indicateurs :

- interruption d'études \geq à 2 ans
- demandeur d'emploi indemnisé (*fin CDD, fin de contrat de professionnalisation ou d'apprentissage, licenciement, rupture conventionnelle...*)
- demandeur d'emploi non indemnisé
- bénéficiaire du RSA
- salarié
- profession libérale

Vous devez vous rapprocher du service formation continue du Collège DSPEG afin qu'il examine votre situation et détermine, avec vous, le statut dont vous relevez au sein de l'Université.

Une fiche de liaison complétée et signée par le service formation continue vous sera alors remise afin que vous puissiez procéder à votre inscription administrative.

Personne à contacter :

Nathalie Bourdon

05.56.01.81.49

formation.continue.dspeg@u-bordeaux.fr

UNIVERSITE DE BORDEAUX
Collège Droit science politique économie gestion
Service Formation Continue
Pôle Juridique et judiciaire – 35 place Pey-Berland –
CS 61751 – 33076 BORDEAUX CEDEX